

Le monument à l'oeuvre des Coopératives de Reconstruction, Soissons

Date :

1935

C'est à la fois la plus grande œuvre des Frères Jan et Joël Martel et le seul monument français dédié à l'œuvre des Coopératives de Reconstruction



Vue d'ensemble du monument © Soissons, Ville d'art et d'histoire



Vue d'ensemble du monument © Soissons, Ville d'art et d'histoire



Entablement gauche, scène d'exode et de combats © Soissons, Ville d'art et d'histoire



Entablement droit, la reconstruction agricole et industrielle © Soissons, Ville d'art et d'histoire



Détail de l'Ange © Soissons, Ville d'art et d'histoire



Statue de Guy de Lubersac, détail © Soissons, Ville d'art et d'histoire

Reconstruire « les pays aplatis »

L'expression vient du journaliste Roland Dorgelès qui qualifie ainsi, juste après la Première Guerre mondiale, les départements dévastés par les combats d'artillerie, des Vosges à la mer du Nord. À Soissons, au bout de quatre ans de guerre, 2000 maisons sur 2500 sont entièrement détruites. 80 % du centre-ville a disparu. Autour de Soissons, les terres ne sont plus cultivables. Le cadre de la Reconstruction est fortement réglementé par l'État. La loi Cornudet du 14 mars 1919 fixe les limites de l'extension et de l'aménagement des villes selon le nombre d'habitants. Un plan est établi et la tâche est confiée au service de la voirie municipale dont les objectifs sont les suivants :

- Aérer et assainir le centre-ville
- Faciliter la circulation
- Aligner les rues
- Assurer un équipement public fonctionnel et de qualité
- Dégager les monuments historiques

Les coopératives de Reconstruction

La crue de la Seine en 1910 est à l'origine de la première expérience coopérative dans le domaine de la reconstruction. Les ressources sont issues du versement des associés, des avances de l'État, de dons, le tout étant géré de façon très stricte au sein des sociétés coopératives. L'Aisne compte en 1919, 73 coopératives. Elles sont 330 en 1921 et 472 en 1923. L'aide apportée aux sinistrés est de diverse nature : information, achats, passation des marchés, opérations de crédits, aide comptable et défense des intérêts.

Lire le monument

Au centre, la figure de Guy de Lubersac, sénateur qui encourage vivement et suit la mise en place des sociétés coopératives de reconstruction de l'Aisne. Il en devient le président. Huit colonnes supportent deux entablements sur lesquels des moulages de pierre reconstituée figurent les désastres de la guerre et les travaux de remise en état des villes et des champs. Au sommet, un ange en forme d'insigne d'aviateur domine cet arc triomphal, marquant la victoire de la paix sur la guerre.

Jan et Joël Martel (1896-1966) sont des sculpteurs qui tour à tour vont connaître la gravité de la guerre, expression que l'on retrouvera dans leurs monuments aux morts, et la frivolité des années 30 à travers le temps des casinos, des revues, des ballets, des croisières de luxe... Épris du progrès de l'industrie, ils sont à la pointe de la recherche dans la mise en place de nouveaux matériaux.